

**Ecole Le Séquoïa**  
**6-8 rue Saint-Santin**  
**78 770 Autouillet**

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 2**  
**en date du 07/03/2022**

Education Nationale	Parents d'élèves	Commune
<p><u>Présents :</u>            Directeur/ Directrice: Mme Bétron</p> <p>Enseignants : Mme Blineau            Mme Pelletier            Mme Marsaud            M Giraudon</p> <p>D.D.E.N.</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u> Mme Allora            Inspectrice de l'Education Nationale</p>	<p><u>Présents :</u> M Desmoulins            Mme Hajaji            Mme Yardukul</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u>            M Battaglia</p>	<p><u>Présents :</u> Mme Lénard            Mme Marola</p>

**1/ Approbation du PV du conseil d'école du 10/11/2022 : approuvé à l'unanimité**

**2/ Projet d'école**

Cette année, nous axons nos actions pour le projet d'école sur les jeux de cour, l'éducation à l'usage des écrans, la fluence et la compréhension orale.

Nous avons investi dans du matériel de motricité pour les jeux de cour. Tous les vendredis, lors des récréations, nous mettons en place un parcours de motricité si le temps est clément.

À partir de cette période, nous allons commencer à travailler sur l'éducation aux écrans qui aura pour finalité la semaine sans écrans. Présentation du projet : questionnaires, plusieurs séances sont prévues sur : les différents types d'écrans, le cerveau, le sommeil, le bon usage des écrans. Lors de la semaine sans écrans (du 30/05 au 6/06/23), des animations seront organisées en partenariat avec les familles (défis, activités, actions).

**3/ Communication via le blog de l'école.**

Nous rappelons que la communication des informations sur la vie de l'école passe par le blog de l'école. Nous ne mettons dans le cahier de liaison que les informations nécessitant une réponse de la part des parents.

Depuis un an, nous ne cessons de rappeler que les informations sont sur ce blog. Les parents sont libres de s'abonner pour recevoir une alerte.

#### 4/ Résultats des évaluations nationales de septembre pour les CP/CE1.

En Septembre, les CP, les CE1, les 6ème ont passé des évaluations nationales. Les résultats sont dans la moyenne de la circonscription et sont un peu plus hauts que la moyenne nationale pour les évaluations de septembre des CP et CE1. Pour les 6èmes, les résultats sont meilleurs en fluence (axe travaillé en particulier dans le projet d'école), en résolution de problèmes, en automatisme. L'axe à travailler est le lexique (vocabulaire).

#### 5/ Préparation rentrée 2023 2024.

Les effectifs ont augmenté par rapport au dernier conseil d'école.  
Les effectifs sont à ce jour :

CP : 10 CE1 : 15 CE2 : 10 CM1 : 13 CM2 : 14 soit 62 élèves.

Pour l'instant, nous n'avons pas défini la répartition des classes.  
Comme chaque année, nous rencontrerons l'équipe des enseignantes de GS de l'école maternelle de Thoiry.  
Nous prévoyons de rencontrer les familles des futurs CP lors d'une visite de l'école et d'une réunion qui aura lieu au mois de juin. Les nouveaux parents recevront un livret d'accueil avec toutes les informations sur l'école et la scolarité de leurs enfants.

#### 6/ Demandes à la mairie

Mi-janvier, nous avons reçu une photocopieuse, ce qui nous permet de pouvoir faire des agrandissements nécessaires pour certains enfants.

Nous avons demandé :

- des anti-pinces doigts pour les portes de l'école. Réponse de la mairie : en attente de la réponse de l'architecte, la pose semble compromise.
- 

Madame la Maire a reçu une réponse de l'architecte sur cette demande le lendemain du conseil : « **Cette mise en œuvre est rendue impossible par le respect des obligations en termes de réglementation thermique** »

- deux bancs supplémentaires pour la cour afin que les enfants puissent s'asseoir
- le tracé de marelles et autres jeux
- des protections pour les fenêtres exposées en plein soleil dans les classes.  
Réponse de la mairie : devis trop cher pour la pose de stores ; proposition de filtres solaires à la place, à voter au prochain budget
- financement pour acheter des séries de livres en plus du budget habituel de l'école

## **6/ Vie scolaire, sorties et projet d'école**

- sorties

Le lundi 20 mars après-midi : les CE2, CM1, CM2 iront visiter le centre de tri de déchets de Plaisir. Cette visite permet de compléter le travail que nous faisons en classe sur le tri et la valorisation des déchets.

Le 6 et 7 avril après-midi : L'association Ecolonia viendra à l'école pour proposer un atelier sur les animaux nocturnes. Cet atelier sera suivi en classe de travaux sur les animaux nocturnes qui nous entourent.

Le lundi 19 juin : nous irons au zoo refuge de la Tanière à Noyant la Phaye. Au vu des tarifs (visite, sans guide : 800 euros), nous sommes dans l'obligation de demander une participation de 5 euros aux parents pour chaque enfant. La mairie finance le bus pour y aller ainsi que les frais de déplacement pour les parents qui devraient, éventuellement, nous suivre en voiture. Puisque pour rappel, nous sommes désormais trop nombreux pour entrer dans un bus. Cette visite sera précédée d'un travail en classe sur la condition animale.

- Kermesse

Nous avons eu 26 retours positifs de parents. Nous pouvons donc envisager de faire une kermesse. La date fixée est le samedi 24 juin de 14h à 17h30 au stade. A la suite, le comité des fêtes organise la fête de la Saint-Jean.

Nous nous réunirons à nouveaux avec les RPE pour définir les stands et le matériel nécessaire...

- Le logo de l'école

L'idée est d'avoir un logo qui représenterait l'école et permettrait de faire des objets type gourdes, tasses, gobelets...

## **7/ Coopérative scolaire**

Nous avons investi environ 200 euros dans des jeux de société et du matériel pédagogique (jeux de société pour Noël, kit électricité, matériel de numération...). Nous avons également passé commande auprès de Tonnenx et Décathlon pro pour un montant global d'environ 600 euros afin de renouveler les jeux de cour et pour du petit matériel dans les classes.

A ce jour, le solde de la coopérative scolaire s'élève à 2990.14 euros.

L'opération "chocolats de Pâques" est renouvelée ; date limite des commandes le vendredi 10.03.23. Merci à tous pour votre précieuse coopération qui nous permet de réaliser tous ces projets et achats.

## **8/ Questions des parents**

### **Ecole :**

Pour rappel, les questions doivent concerner la vie de l'école et non une classe. Mme Bétron invite les parents ayant des questions sur une classe à s'adresser aux enseignantes concernées. Elles ne seront donc pas abordées ici.

Par ailleurs, Mme Bétron demande que les questions soient mieux formulées car pour ce conseil, certaines n'étaient pas claires, elle ne peut donc pas y répondre.

### 1/ Sortie en forêt avec pique nique pour étudier la nature ?

Nous aimerions sortir plus en forêt, mais nous sommes freinées par des remarques formulées de manière désagréables de certains parents concernant les tiques, le soleil, la chaleur... Nous ne l'avons pas fait l'année dernière comme nous l'avions fait en juin 2020/2021 à cause des chaleurs excessives du mois de juin.

Les classes de CP/CE2 et CE1/CE2 sont sorties au mois de novembre pour voir les changements de la nature en automne. Nous pourrions envisager de faire une sortie un après-midi pour voir les changements de la nature au printemps.

### 2/ Les toilettes ne sont pas très propres

Cette affirmation est erronée. Les toilettes sont propres mais il est vrai qu'il y a beaucoup de passages. Nous devons toujours laver les mains avant d'entrer en classe et en sortant de classe (protocole COVID). Il faut ajouter qu'il n'y a pas assez de toilettes pour le nombre d'élèves. Pour éviter un trop grand nombre de passages dans les toilettes à côté de la garderie, nous sommes obligées d'utiliser un des deux toilettes adultes pour la classe de CM1/CM2.

### 3/ Avoir plus de sport ?

En ce moment, les élèves (hormis les CE2) vont à la piscine. Le taux horaire de sport est pris par ce créneau. Mme Bétron propose aux CE2 une séance EPS pendant le temps où les autres classes sont à la piscine.

Nous avons aussi investi dans du matériel de motricité qui est disponible pendant les récréations (et qui a beaucoup de succès). De plus, nous allons proposer (maintenant que nous avons ce matériel) des parcours pendant les récréations du vendredi.

Par ailleurs, nous faisons depuis le mois de janvier des jeux rythmiques et corporels en classe qui font partie de l'EPS.

### 4/ Pourquoi n'y a-t-il plus de récréation à 9h ?

Tout d'abord, les temps de 8h50 à 9h et de 13h20 à 13h30 sont des temps d'accueil et non de récréation. Nous pouvons donc les organiser comme nous le jugeons nécessaire dans l'intérêt des élèves et des apprentissages.

Ensuite, l'accueil en classe ne se fait que les mardis et jeudis et non pas tous les jours. Par ailleurs, de nombreuses écoles, ont fait le choix de faire l'accueil uniquement en classe. Nous réfléchissons à cette option pour l'année prochaine.

Nous avons décidé de faire un accueil dans les classes les mardis et jeudis matin et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, le mardi, une grande partie de l'école va à la piscine. Le fait d'accueillir les élèves directement en classe, nous permet de gagner du temps sur des tâches administratives et les rituels.

Deuxièmement, comme de nombreux chronobiologistes l'ont remarqué, les élèves sont beaucoup plus calmes et donc plus disposés à se concentrer, si on les accueille en classe. Nous faisons le même constat.

Troisièmement, la majorité des élèves apprécie d'aller directement en classe prendre le temps de s'installer et ranger leurs affaires.

### 5/ Idée d'activité : créer un potager commun et planter des arbres fruitiers

L'idée d'un potager est envisagée mais pour les arbres fruitiers, ce serait compliqué avec les ballons et on manque de place dans la cour. Des fleurs vont être plantées avec les enfants le long de l'entrée de l'école.

## **Mairie**

### 1/ Ne pas forcer les enfants à manger ?

Il est demandé aux enfants de goûter mais on ne les force pas. Cela leur permet aussi de découvrir des aliments non proposés à la maison. Se pose la question pour les enfants qui connaissent les aliments qu'ils n'aiment pas d'emblée. Il est difficile de pratiquer au cas par cas.

### 2/ Refus de deux services de cantine, pourquoi ne pas mettre des paravents isolants ou de plaques pour atténuer le bruit et pour le confort de tous ?

Les enfants sont désormais mélangés et non plus cloisonnés par classe, cela semble déjà atténuer le bruit.

Un RPE évoque un partage intergénérationnel en proposant aux personnes âgées du village de venir manger avec les enfants à la cantine le midi. Mme la Maire trouve l'idée intéressante.

### 3/ Problème de gestion de la discipline qui entraîne un mot. Pourquoi ne pas convoquer les parents des élèves concernés ?

Il existe un règlement que les parents doivent signer. Il est rappelé que des sanctions peuvent être prises en cas de débordement. Mme la Maire demande à être informée des événements qui ont lieu lors des temps de cantine et de garderie.

### 4/ Un abri pour attendre les enfants les jours de pluie ?

La mairie avait demandé à une société si une couverture pouvait être posée sur le décor en façade du périscolaire. Mais il ne supporterait pas un abri ou une toile tendue puisqu'il s'agit d'une décoration.

Existe-t-il ce type d'abri dans les autres communes ? Mme la Maire pense que non.

5/ Agrandir la cour de récréation en permettant aux enfants d'aller sur la pelouse dans l'optique d'avoir un contact avec la nature ?

Question déjà évoquée lors d'un précédent CE.

6/ Garderie, changer les goûters et éplucher les fruits à cause des résidus de pesticides ?

Le protocole de nettoyage imposé pour le rinçage des fruits à la cantine ou au goûter est respecté et permet de supprimer les résidus de pesticide. Les goûters sont variés.

7/ Soi-disant trop peu de retour de parents intéressés par l'étude, peut-on savoir combien ?

Le sondage avait été réalisé par les délégués de parents d'élèves. La mairie n'a pas les résultats complets.

8/ Le règlement périscolaire dit que les parents ne peuvent pas venir chercher les enfants avant 17h30 car le goûter est à 17h. Est-il possible de mettre en place de 16h30 à 17h une étude surveillée par les deux animateurs ?

Le bus arrive vers 16h50 et Véronique doit réceptionner les enfants de maternelle. Léo reste avec les enfants d'élémentaire. De 17h à 17h30, il y a le goûter, les deux animateurs sont nécessaires pour assurer la surveillance et le service. Ils ne peuvent donc pas ouvrir la porte et recevoir les parents dans ce laps de temps.

La réponse pour une étude surveillée a déjà été donnée.

Infos complémentaires de la mairie :

- le comité des fêtes organisera une chasse aux œufs. Communication à venir auprès des familles
- les RPE demandent à la mairie la mise à disposition d'une table lors de la brocante du village (lundi 29/05/23) au profit de l'école : vente d'objets récupérés / stand répare café / gâteaux. La mairie approuve l'idée.
- Madame la Maire remarque que le muret proche du Séquoia est à nouveau dégradé, les parents, des enfants qui sont seuls dans la rue sont invités à leur demander de respecter les différents espaces

Séance levée à 20h30

Président de la séance  
Mme Bétron



Secrétaire de séance  
Mme PELLETIER

